

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 2 avril 2019  
*Greffe + Travaux\_0134 + 9125-3527\_Préavis édités +  
Fours à pain L'Etivaz\_emo*

### **Préavis No 5/2019**

### **Demande de crédit pour la réfection totale de la toiture du dépôt communal des Vieux-Bains à L'Etivaz**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

### **OBJET DU PREAVIS**

Par le présent préavis, la municipalité sollicite de votre autorité une demande de crédit en vue de la réfection totale de la toiture du dépôt communal des Vieux-Bains à L'Etivaz (ancien four à pain).

### **BREF HISTORIQUE**

Le 27 juin 1994, la municipalité a acquis, du Département militaire fédéral, pour un montant de CHF 20'000.00, le four à pain des Vieux-Bains. Ce bâtiment a, par la suite, été modifié afin de permettre au service communal des travaux d'y stocker les agrégats (saleuses, lames à neige, etc.) en fonction des saisons. Ce bâtiment est indispensable au bon fonctionnement du service des travaux, faute de place dans le dépôt des Ouges.

Depuis son acquisition, aucun entretien lourd n'a été réalisé sur ce bâtiment hormis quelques travaux d'entretien de minime importance réalisés par le service communal des travaux.

Demande de crédit pour la réfection totale de la toiture du dépôt communal des Vieux-Bains à L'Etivaz

---

### **NATURE DES TRAVAUX**

Il s'agit de procéder à la réfection complète de la toiture qui présente de nombreuses fuites sur les deux pans.

Cette réfection est prévue en tôle thermolaquée, de couleur brune. Elle est nécessaire dans le but de préserver la charpente encore en parfait état.

### **COÛT DES TRAVAUX**

Installation de chantier, échafaudage, démontage et évacuation, couverture, ferblanterie, divers et imprévus, TVA

**CHF 33'000.00**

### **FINANCEMENT**

Lors de l'élaboration du budget communal 2019, il a été relevé que ce montant représentait un investissement et qu'il devait dès lors faire l'objet d'une demande de crédit auprès de votre autorité.

### **CONCLUSIONS**

Comme déjà relevé, il est important d'entreprendre cette réfection afin de préserver le bâtiment.

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX**

- vu le préavis municipal No 5/2019 du 2 avril 2019 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### **d é c i d e**

- A) **D'autoriser** la municipalité à entreprendre la réfection totale de la toiture du dépôt communal des Vieux-Bains à L'Etivaz.
- B) **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 33'000.00.
- C) **De financer** cet investissement par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 33'000.00 si nécessaire.

Demande de crédit pour la réfection totale de la toiture du dépôt communal des Vieux-Bains à L'Etivaz

---

- D) **D'amortir** l'investissement net de CHF 33'000.00 sur une période de 30 ans, à raison d'environ CHF 1'100.00 par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux. A ce montant s'ajouteront les charges d'exploitation constituées des intérêts passifs annuels de l'ordre de CHF 825.00.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 2 avril 2019.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

**Le Syndic :**

**La Secrétaire :**

**Eric Grandjean**

**Eliane Morier**

**Annexe** : photos.